

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230405-2023_04_053-DE

S²LO

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-04-053
Séance du 05 avril 2023

Objet : projet de couverture du moyen bassin de la piscine Guy-Coutel – Demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville 2023

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
22	7	4

VOTE	Contre : 0
A l'unanimité	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 27 mars 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C.BAUME, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M.FOND-THURIAL, Carine **BOISSEL** procuration à S.HILLE, Nicole **SAGE** procuration à P.BERTHOMIEU, Catherine **HERBET** procuration à R.MASSE, **FOURNIER** Marilyne procuration à J. OBID, Pascale **BORDES** procuration à A. POMMIER

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Fatiha **EL KHOTRI**, Thierry **VINCENT**, Audrey **BLANCHER**

Secrétaire de séance : Michel **SELLENS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230405-2023_04_053-DE

S'LO

Objet : projet de couverture du moyen bassin de la piscine Guy-Coutel – Demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret du 30 décembre 2014 qui définit la géographie prioritaire et identifie le quartier prioritaire des Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet pour la commune de Bagnols-sur-Cèze,

Vu le Contrat de Ville du Gard rhodanien signée le 9 juillet 2015,

Vu le règlement de la Dotation Politique de la Ville,

Considérant que la piscine municipale Guy-Coutel est une piscine non-couverte, située au cœur du quartier prioritaire des Escanaux. Aujourd'hui, l'équipement est ouvert en moyenne quatre mois par an. En complément d'une utilisation de loisirs ouverte à tous, l'équipement est accessible aux jeunes pour l'apprentissage de la natation toutefois ce temps d'apprentissage doit se conformer à la période d'ouverture de la piscine, ce qui n'est pas assez pour couvrir l'ensemble des besoins des écoliers de Bagnols-sur-Cèze,

Considérant l'étude de faisabilité permettant la couverture du moyen bassin de la piscine en étant le plus sobre possible sur le plan énergétique. La couverture amovible est associée à la mise en place d'une chaufferie plus performante pour chauffer l'eau du bassin ainsi que d'un tunnel couvert lui aussi amovible permettant de relier le bassin aux vestiaires,

Considérant que le projet est estimé à 1 080 295 € HT soit 1 296 354 € TTC. Diverses sources de financement peuvent être recherchées. Il est notamment possible de solliciter un financement de l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville pour 60% du coût HT du projet soit une demande de subvention de 648 177 €,

Nature	Dépenses			Recettes			
	HT	TTC		HT	%HT	TTC	%TTC
Travaux	900 245,75€		Etat : DPV 2023	648 177€	60%	648 177€	50%
Travaux annexes et dépenses imprévues	90 024,58€		Agglomération du Gard Rhodanien	216 059€	20%	216 059€	17%
Honoraires	90 024,58€		Ville Bagnols-sur-Cèze	216 059€	20%	423 118€	33%
Total	1 080 295€	1 296 354€	Total	1 080 295€	100%	1 296 354€	100%

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230405-2023_04_053-DE

S²LO

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie sportive ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 22 mars 2023.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le plan de financement ci-contre,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 648 177 € au titre de la Dotation Politique de la Ville 2023,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à mener tous les démarches nécessaires à cette demande de subvention.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 05 avril 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le **13 AVR. 2023**

et publié le **13 AVR. 2023**



La présente délibération, peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr